

# Vaccin contre la COVID-19 : information pour les personnes enceintes ou allaitant



La vaccination est l'une des plus importantes réalisations dans le domaine de la santé publique. Au cours des 50 dernières années, la vaccination a mené à l'élimination, à l'endiguement et au contrôle de maladies qui étaient auparavant très courantes au Canada<sup>1</sup>. Les vaccins aident le système immunitaire à reconnaître et à combattre les bactéries et les virus qui causent des maladies.

## Les personnes enceintes sont-elles plus à risque face à la COVID-19?

Les données probantes sur la grossesse et le risque lié à la COVID-19 évoluent en fonction des milliers de cas qui sont bien documentés dans le monde. En général, la grossesse peut accroître le risque de complications graves résultant d'infections respiratoires en raison des changements normaux qui se produisent dans l'organisme et qui agissent sur le système respiratoire. Certaines infections respiratoires (p. ex., la grippe et la COVID-19) pendant la grossesse peuvent également entraîner d'autres effets indésirables, comme le travail et l'accouchement prématurés.

Les données laissent penser qu'en général, la plupart des personnes qui contractent la COVID-19 pendant une grossesse présentent des symptômes allant de légers à modérés et accouchent à terme de bébés en bonne santé. Il est présumé que les cas de personnes enceintes ne présentant aucun symptôme de la COVID-19 (c.-à-d. asymptomatiques) sont courants.

Une quantité croissante de données indiquent maintenant que la grossesse est un facteur de risque de forme grave de la COVID-19. Les personnes enceintes qui présentent une forme grave de la COVID-19 sont exposées à un risque accru de complications nécessitant des soins intensifs à l'hôpital et peuvent avoir besoin d'une ventilation mécanique (c.-à-d., d'une machine pour aider à respirer). Les autres complications possibles comprennent la naissance prématurée, la mortinaissance, l'accouchement par césarienne et l'admission du nouveau-né à l'unité de soins intensifs néonataux. Les femmes présentant les facteurs de risque suivants sont exposées à un risque particulièrement élevé de développer une forme grave de la COVID-19 :

- l'âge (35 ans et plus);
- l'asthme grave ou non contrôlé;
- l'obésité;
- le diabète avant la grossesse et le diabète gestationnel;
- l'hypertension avant la grossesse.

À ce jour, rien n'indique qu'une personne enceinte atteinte de la COVID-19 puisse transmettre l'infection au fœtus pendant la grossesse ou au bébé à l'accouchement, et le virus n'a pas été trouvé dans le lait maternel. En l'absence de données, de tels résultats ne peuvent toutefois pas être exclus.

---

**Comme toute autre personne, les personnes enceintes doivent se protéger contre l'exposition à la COVID-19, se soumettre aux tests appropriés et communiquer avec leur fournisseur de soins de santé si elles présentent des symptômes.**

---

<sup>1</sup>Agence de la santé publique du Canada  
Les présents renseignements étaient à jour le 1<sup>er</sup> juin 2021.

## Les personnes qui sont enceintes, qui prévoient de le devenir ou qui allaitent doivent-elles recevoir le vaccin contre la COVID-19?

Les premiers essais cliniques sur le vaccin contre la COVID-19 ne comprenaient pas les participantes qui étaient enceintes. Cependant, on a découvert qu'un petit nombre de personnes vaccinées étaient enceintes. Ces personnes enceintes n'ont jusqu'à présent signalé aucun effet indésirable et continuent d'être suivies. Des essais cliniques sont en cours et certains fabricants en ont entrepris de nouveaux comprenant des personnes enceintes. Les données préliminaires d'une étude américaine n'ont indiqué aucune question de sécurité chez les personnes enceintes qui ont reçu les vaccins à base d'ARNm contre la COVID-19.<sup>2</sup>

Selon les données émergentes, les personnes qui essaient de devenir enceintes n'ont pas besoin d'éviter la grossesse après avoir reçu un vaccin à base d'ARNm.

La Société des obstétriciens et gynécologues du Canada<sup>3</sup> recommande que les personnes allaitant ou enceintes à n'importe quel trimestre qui sont admissibles à un vaccin contre la COVID-19 puissent prendre une décision éclairée en ayant accès à des renseignements à jour sur l'innocuité et l'efficacité du vaccin (y compris des renseignements clairs sur les données qui ne sont pas encore disponibles) et à des renseignements sur les risques d'infection par la COVID-19 pour elles, en tenant compte de ce qui suit :

- le risque de contracter la COVID-19 d'après l'épidémiologie locale (c.-à-d. les données probantes sur la maladie et la façon dont elle circule dans la population) et la situation au travail;
- le risque de complications graves liées à la COVID-19, y compris l'admission à l'unité de soins intensifs ou la ventilation mécanique.

Le Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI)<sup>4</sup> recommande qu'une série de vaccination complète avec un vaccin à base d'ARNm contre la COVID-19 (Pfizer-BioNTech ou Moderna) soit offerte aux personnes enceintes ou qui allaitent si le consentement éclairé est basé sur une discussion concernant les données probantes relatives à la vaccination contre la COVID-19 dans cette population, compte tenu des éléments suivants :

- Les données probantes semblent maintenant indiquer que la grossesse est un facteur de risque indépendant de forme grave de la COVID-19. L'âge (plus de 35 ans), l'asthme grave ou non contrôlé, l'obésité, le diabète avant la grossesse ou le diabète gestationnel, l'hypertension avant la grossesse et les maladies cardiaques sont des facteurs de risque indépendants de forme grave de la COVID-19 nécessitant une admission à l'unité de soins intensifs et une ventilation mécanique, ainsi que d'autres complications de la grossesse, y compris le travail prématuré, la mortinaissance et l'accouchement par césarienne.
- Les données sur l'utilisation, l'innocuité et l'efficacité du vaccin contre la COVID-19 chez les personnes enceintes ou allaitant sont limitées.
- À ce jour, les données émergentes provenant d'une étude américaine et des registres internationaux de vaccins contre la COVID-19 n'indiquent pas de signes de risque pour la sécurité de la mère ou du fœtus.
- Les nouvelles données semblent indiquer que le vaccin contre la COVID-19 offre une protection comparable aux personnes enceintes et aux personnes non enceintes.

<sup>2</sup> Shimabukoru et coll. « Preliminary Findings of mRNA COVID-19 Vaccine Safety in Pregnant Persons. » 21 avril 2021. The New England Journal of Medicine. [www.nejm.org/doi/full/10.1056/NEJMoa2104983](http://www.nejm.org/doi/full/10.1056/NEJMoa2104983)

<sup>3</sup> La Société des obstétriciens et gynécologues du Canada est un organisme national spécialisé qui est composé de professionnels de la santé œuvrant dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive des femmes.

<sup>4</sup> Le Comité consultatif national de l'immunisation du Canada est un comité indépendant d'experts reconnus qui fournit des conseils éclairés sur l'utilisation des vaccins au Canada. Une fois que Santé Canada a approuvé un vaccin, le Comité procède à une évaluation critique de toutes les preuves disponibles pour faire des recommandations sur son utilisation optimale.

- Des données indiquent que le vaccin à base d'ARNm lui-même NE traverse PAS le placenta, mais que les anticorps, EUX, traversent le placenta. Le niveau de protection que cela procure au fœtus demeure toutefois inconnu.
- Des données émergentes montrent la présence d'anticorps dans le lait maternel à la suite de l'administration à la mère d'un vaccin à base d'ARNm et une petite étude a révélé que l'ARNm du vaccin n'a pas été trouvé dans le lait maternel au cours de la période allant de 4 à 48 heures après la vaccination.

## **Comment les personnes enceintes réagissent-elles généralement aux vaccins?**

En général, les personnes enceintes ont la même réaction aux anticorps d'un vaccin que les autres personnes. Elles peuvent produire le même nombre d'anticorps protecteurs après avoir été vaccinées.

La vaccination est suivie d'une période initiale d'inflammation, car le système immunitaire réagit à une substance étrangère. Cette réaction est variable et explique la fatigue, les maux de tête et la fièvre occasionnelle de faible intensité qui peuvent suivre toute vaccination. En général, les personnes enceintes ont une réponse inflammatoire légèrement réduite et signalent souvent moins d'effets secondaires.

## **Pourquoi certains vaccins ne sont-ils pas autorisés pendant la grossesse?**

Les vaccins vivants (atténués) permettent de prévenir quelques affections bien précises, comme la polio et la rubéole. On craint que ces virus « vivants » ne traversent le placenta et ne nuisent au fœtus dont le propre système immunitaire n'est pas assez mature pour se défendre. À ce jour, cependant, aucun cas n'a permis de prouver cette théorie. Aucun changement des résultats obstétricaux n'a été observé chez les personnes ayant reçu des vaccins vivants avant d'apprendre qu'elles étaient enceintes (parfois après plus de la moitié de la grossesse), et les nouveau-nés ne présentaient pas de signes de nocivité.

### **Les vaccins contre la COVID-19 ne sont PAS des vaccins vivants.**

Des cas rares mais graves de caillots sanguins ont été signalés à la suite de l'administration d'un vaccin contre la COVID-19 à vecteur viral (AstraZeneca ou Janssen), communément appelé thrombocytopenie thrombotique immunitaire induite par le vaccin (TTIV). Par conséquent, le Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) recommande de préférence un vaccin contre la COVID-19 à base d'ARNm (Pfizer-BioNTech ou Moderna) pour les personnes enceintes, en raison de la complexité du traitement de la TTIV chez les personnes enceintes. La TTIV n'a pas été associée à ce jour aux vaccins à base d'ARNm.

## **Certaines personnes ont des réactions allergiques dangereuses à un vaccin. La grossesse est-elle susceptible de provoquer un plus grand nombre de ces réactions?**

Dans la plupart des cas, les allergies observées lors de la vaccination sont liées aux ingrédients du vaccin. Ces allergies sont rares, et une réaction allergique grave (anaphylaxie) l'est encore plus. Pour obtenir des renseignements sur les ingrédients du vaccin contre la COVID-19, veuillez consulter l'information du fabricant du vaccin, disponible sur le site [manitoba.ca/covid19/vaccine/index.fr.html](https://www.manitoba.ca/covid19/vaccine/index.fr.html), ou vous adresser à votre fournisseur de soins primaires.

Il n'existe pas de données indiquant que la grossesse augmente les sensibilités ou les réactions allergiques.

## Comment les recommandations sur le vaccin contre la COVID-19 sont-elles formulées au Manitoba?

Le Groupe de travail sur la mise en œuvre du programme de vaccination du Manitoba, composé d'experts en vaccins de Santé et Soins aux personnes âgées Manitoba, effectue un examen critique des éléments suivants :

- l'épidémiologie provinciale, pour guider la désignation des populations prioritaires;
- les données des essais cliniques sur l'innocuité et l'efficacité (à noter que pour chaque vaccin contre la COVID-19, plusieurs essais cliniques sont en cours dans différents pays du monde);
- les études postcommercialisation, y compris les rapports d'événements indésirables après la vaccination;
- les plans et pratiques d'autres gouvernements au Canada et partout dans le monde;
- les résumés et les recommandations des comités d'experts nationaux et internationaux, y compris le Comité consultatif national de l'immunisation et la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada.

Les experts de la communauté médicale de la province sont consultés à diverses étapes de l'examen.

La situation de la COVID-19 change constamment à mesure que nous en apprenons davantage sur la maladie et les vaccins qui nous protègent contre elle. Les recommandations sur les vaccins sont susceptibles de changer au fil de l'évolution des données probantes. Parlez à la personne qui administre le vaccin ou à votre fournisseur de soins de santé pour obtenir les renseignements les plus à jour.

### Renseignements additionnels

Un registre visant à faire le suivi des résultats de grossesse chez les personnes qui reçoivent une dose de vaccin contre la COVID-19 pendant la grossesse est prévu pour le Canada. Si vous souhaitez participer ou si vous désirez en savoir plus, rendez-vous au : [ridprogram.med.ubc.ca/vaccine-surveillance](http://ridprogram.med.ubc.ca/vaccine-surveillance).

Consultez votre fournisseur de soins de santé. Si vous n'en avez pas, téléphonez à Health Links – Info Santé, à Winnipeg, au **204 788-8200** ou au **1 888 315-9257** (sans frais au Manitoba). Vous pouvez aussi consulter les sites Web suivants :

**Société des obstétriciens et gynécologues du Canada** : [www.sogc.org/fr](http://www.sogc.org/fr)

**Gouvernement du Manitoba** : [www.manitoba.ca/covid19/index.fr.html](http://www.manitoba.ca/covid19/index.fr.html)

**Comité consultatif national de l'immunisation** : [www.canada.ca/fr/sante-publique/services/immunisation/comite-consultatif-national-immunisation-ccni.html](http://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/immunisation/comite-consultatif-national-immunisation-ccni.html)